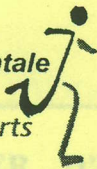


Direction Départementale
de la Jeunesse
et des Sports



PREFECTURE DE L'ISERE

11, avenue Paul Verlaine B.P. 2428 38034 Grenoble Cedex 2
tel : 04 76 33 73 73 - Fax : 04 76 40 82 14 -
Mel : dd038@jeunesse-sports.gouv.fr

Réservé à l'administration

Reçu le

N° d'enregistrement

- DECLARATION DES ETABLISSEMENTS SPORTIFS -

En application de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée, et ses textes d'application

NOM OU DENOMINATION SOCIALE : _____

(écrire en majuscule)

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Tel. :

FORME JURIDIQUE :

☐ Société commerciale (préciser sa nature, S.A., S.A.R.L., ...)

N° SIRET

☐ Travailleur indépendant

N° SIREN

☐ Association loi 1901

N° déclaration en Préfecture

☐ Autres (société civile, exploitant agricole, ... précisez) :

N° immatriculation

☐ Collectivité territoriale

EXPLOITANT :

(Président, PDG, Travailleur indépendant, Directeur, Maire, ... précisez) _____

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Tel. :

LOCAUX OU INSTALLATIONS (où se pratiquent les activités physiques et sportives) :

Adresse :

Horaires de fonctionnement :

Code Postal :

Commune :

Tel. :

DISCIPLINES ENSEIGNEES (ou pratiquées) :**EDUCATEURS SPORTIFS percevant une rémunération sous quelque forme que se soit :**

NOM	Prénom	Discipline	Qualification (diplôme)	N° de déclaration d'éducateur sportif

Joindre feuille annexe si nécessaire

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER**1/CAS GENERAL****a) Votre établissement n'est pas connu des services de la DDJS :**

- la copie des statuts de votre établissement
- la copie (selon les cas)
 - du récépissé de déclaration d'association 1901 en préfecture
 - du récépissé du registre du commerce
- un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) de l'exploitant datant de moins de trois mois (original)
- la déclaration sur l'honneur page 4, dûment signée par l'exploitant
- une enveloppe timbrée à votre adresse, format 220 x 110

b) Vous êtes travailleur indépendant, exploitant agricole ou tout autre personne physique :

- une copie recto verso de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité ou de toute pièce prévue par l'article 2 du décret 2000-1277 du 26 décembre 2000.
- un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois mois (original)
- photocopie de votre carte professionnelle si vous encadrez contre rémunération
- la déclaration sur l'honneur page 4, dûment signée
- une enveloppe timbrée à votre adresse format 220 x 110

c) Si votre établissement sportif est une association agréée Sport par la DDJS, joindre uniquement un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) (original) du Président de moins de trois mois, une enveloppe timbrée à votre adresse format 220x 110

indiquez votre numéro d'agrément sport :

2/CAS PARTICULIER D'UN ETABLISSEMENT GERE DIRECTEMENT PAR UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE

- la déclaration sur l'honneur page 4 signée
- une enveloppe timbrée à votre adresse, format 220 x 110

N.B. si la gestion de l'établissement sportif est confiée à un organisme indépendant de la collectivité territoriale (établissements publics, offices municipaux du tourisme, ...), la déclaration doit être effectuée en observation du cas général à la rubrique précédente par le gestionnaire

Pour les établissements de natation et d'activités aquatiques d'accès payant, le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S.) doit être joint à cette déclaration, conformément à l'article 5 de l'arrêté du 16 juin 1998

Fait à _____ le _____

Signature :

Code Postal : _____ Commune : _____

Tel : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Commune : _____

Tel : _____

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, Nom

Prénom

exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives, déclare que mon établissement remplit les conditions fixées par la loi du 16 juillet 1984 modifiée et le décret du 3 septembre 1993

Notamment que :

- **l'établissement est conforme aux règlements d'hygiène et de sécurité**
- **en un lieu visible de tous et accessible à tous, l'établissement comporte :**

- **un affichage des titres et diplômes, cartes professionnelles et récépissés de la déclaration** mentionnée à l'article 12 du décret n°93.1035 du 31 août 1993 attestant de la qualification et de l'aptitude de l'enseignement, de l'encadrement ou de l'animation contre rémunération des personnes employées conformément aux dispositions des articles 43 et 43-1 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée (l'affichage de diplômes fédéraux non homologués ou de titres de championnat doit faire l'objet d'un affichage bien distinct des diplômes et titres mentionnés aux articles 43, ou 43-1 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée) ;

- **un affichage des garanties d'hygiène et de sécurité et des normes techniques** particulières applicables à l'encadrement des activités physiques et sportives enseignées ;

- **un affichage du contrat d'assurance** couvrant la responsabilité civile de l'exploitant, de ses préposés et des pratiquants ;

- **une trousse de secours** pour les premiers soins en cas d'accident ainsi qu'un **moyen de communication** permettant l'intervention rapide des secours ;

- **un tableau d'organisation des secours** avec les adresses et numéros de téléphone des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence.

Je m'engage à informer sans délai la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de tout accident grave survenu dans l'établissement.

Je m'engage à déclarer dans les mêmes formes, et avant qu'elle ne soit effectuée, toute modification de l'un des éléments mentionnés dans la présente déclaration.

A, le.....

Signature de l'exploitant